

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME (485^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 12 FÉVRIER 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11856

Engagement de M. Sylvain Rafini à titre de professeur chercheur sous octroi

ATTENDU la clause 1.46 et l'article 6 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC et l'Université du Québec à Chicoutimi;

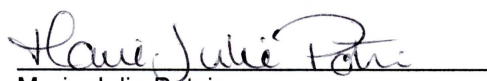
ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale des sciences appliquées;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de Mme Denyse Blanchet, APPUYÉE par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** engager M. Sylvain Rafini à titre de professeur chercheur sous octroi au Département des sciences appliquées pour la période débutant le 1^{er} avril 2019 et se terminant le 31 mars 2020, et ce, sous réserve de l'obtention de la subvention particulière requise;
- 2- **DE** mandater le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim afin de s'assurer de l'obtention et du maintien de la subvention particulière permettant le renouvellement de contrat de M. Rafini, et ce, avant de procéder à la signature du contrat et avant son renouvellement, le cas échéant.

La secrétaire de réunion,


Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 13 février 2019